

Ambassadeur(rice) de la biodiversité

Objectif citoyen

La mission proposée vient en appui aux actions conduites pour la mise en œuvre de l'Atlas de la Biodiversité Communale. La mission de service civique permet d'assurer un lien et une forme de permanence dans les actions dirigées vers les enfants et les jeunes, les associations, les agriculteurs, les établissements de service mais aussi le grand public. Ainsi les animations mises en œuvre par le tuteur ou la commission cadre de vie, environnement et développement durable pourront être complétées par des actions ponctuelles sur le terrain prises en charge par le volontaire.

Actions au quotidien

Les tâches confiées sont les suivantes :

- Se faire connaître de la population et participer aux réunions d'informations relatives à l'atlas de la biodiversité communale,
- Stimuler l'implication citoyenne au travers du développement d'outils de communication et de sciences participatives (formulaires, sorties natures, animations...).
- Participer à l'organisation et à l'animation des actions de sensibilisation (auprès des scolaires, des associations et de tout public de la commune et les inviter à participer au projet)
- Prendre part avec un naturaliste aux inventaires de la biodiversité communale et à la cartographie des résultats en mobilisant le plus possible les habitants de la commune,
- S'assurer que les documents sont à la disposition de la population et accessibles facilement
- Sensibiliser les acteurs socio-économiques à la mise en œuvre du projet
- Participer à la restitution des données
- Réfléchir à l'après ABC : comment continuer à faire vivre l'ABC après 2023

Formations obligatoires

Pendant sa mission, le volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premiers secours et d'une formation civique et citoyenne (contenu et format variables selon l'organisme d'accueil : conférence, débat...). Ces deux formations doivent obligatoirement être organisées par l'organisme d'accueil et réalisées pendant la période d'engagement en Service Civique.

Tutorat et accompagnement

Le volontaire est également accompagné par un tuteur référent, guide et photographe naturaliste et de l'adjointe à la commission cadre de vie, environnement et développement durable au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission. Le tuteur aide également le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.

Capacité d'initiative

Le volontaire en Service Civique peut être force de proposition et faire évoluer le contenu de sa mission.

Cette mission est proposée par

La mairie de Boussay,
4, rue Val de Sèvre
BOUSSAY 44190
contact@boussay.fr
tél : 02.40.06.81.25

Période de 8 mois à compter du 1er avril 2023

